

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

Lundi 3 Aout 1891

ECHOS DU JOUR

Dom Pedro est sérieusement malade, à Vichy.

Parnell a été l'objet d'une ovation hier, à Thurles.

Le Rév. M. Lombard curé de Victor d'Alfred est arrivé à Ottawa, aujourd'hui.

On dit que le traité d'alliance franco-russe vient d'être signé par le Tsar.

Mgr Lafleche a décliné l'invitation de M. Mercier, de distribuer les médailles aux zouaves pontificaux, à Tourouvre le 23 août.

L'ÉLECTEUR annonce que la prochaine session de la législature de Québec aura lieu en Novembre.

Nous apprenons que M. Brown ex-secrétaire du ministère des travaux publics est mort hier, à Québec.

M. Brown avait épousé en première nocce Mlle Lathière, veuve de M. P. Pelletier, sénateur. Il convola en secondes nocces avec Mme Veuve O'Connor fille de feu M. Joseph Amund; de cette ville.

M. le Sénateur Pelletier est parti pour Québec, afin d'assister aux funérailles.

Les dernières nouvelles reçues de Fouchou, en Chine, portent qu'une émeute est sur le point d'éclater dans cette ville, qui se trouve dépourvue de toute protection. On a opposé sur les murs, dans les principales rues, des affiches annonçant que les étrangers seront mis à mort.

Le bruit court qu'une bande de Chinois a attaqué les bâtiments de la mission Yen Ping, dans la province de Kou-Kin, sur le Min, au nord-ouest de Fouchou, ainsi que ceux de la mission de Fou-Ning, dans la même province, au nord-est de la première ville.

D'après le bruit, plusieurs membres de ces missions auraient été tués.

La célébration du six centième anniversaire de la confédération suisse a commencé par une série de fêtes données à Schwitz, chef lieu du canton du même nom, un des quatre cantons forestiers.

Des délégués de tous les cantons et de toutes les villes de la Suisse, ainsi que de M. Welter, président de la République, se sont réunis à Schwitz et ont assisté à un magnifique cortège historique.

Dans la soirée il y eut un concert de gala et un superbe banquet a été donné en l'honneur des délégués. Puis la ville a été brillamment illuminée et un feu d'artifice a été tiré pendant que d'énormes feux de joie s'allumaient sur toutes les hauteurs environnantes.

On nous écrit de Paris que deux chiffres donnent la mesure de l'énorme accroissement de la puissance militaire de la France.

Le dernier compte rendu sur le recrutement établi que la loi de 1889 nous donnait 200,000 soldats exercés par an; tandis que la loi de 1872 en avait procuré seulement une moyenne annuelle de 135,000.

L'an dernier, les armées de terre et de mer ont instruit 204,833 jeunes gens astreints au service, auxquels il convient d'ajouter 32,758 volontaires et 8,126 sous-officiers rengagés.

Déduction faite des pertes provenant des réformes, dispense de disponibilité pour les services publics, expatriation, et décès, on peut évaluer à trois millions le nombre des Français de 20 à 36 ans ayant reçu l'instruction militaire et disponibles en cas de mobilisation de l'armée active et du premier ban seulement de l'armée territoriale. On remarquera que cette estimation laisse de côté les hommes de 36 à 45 ans, qui forment la réserve de l'armée territoriale.

Le président des États-Unis vient de lancer une proclamation annonçant officiellement la conclusion du traité de commerce entre le gouvernement des États-Unis et le gouvernement espagnol relativement aux îles de Cuba et de Porto-Rico, et en faisant connaître les conditions. Déjà, en 1884, le ministre des États-Unis à Madrid avait négocié avec le gouvernement espagnol un traité de commerce, qui n'a pas été ratifié par le sénat des États-Unis; mais ce traité était beaucoup plus étendu que celui qui est promulgué aujourd'hui. Il comprenait toute la série des échanges entre les États-Unis et l'Espagne, et présentait une somme d'avantages plus considérables que ceux qu'on attend du présent arrangement, lequel est limité pour l'importation aux États-Unis, à quatre articles, le sucre, les cuirs, le thé et le café. Par contre, il stipule l'exportation à Cuba et à Porto-Rico, des céréales, des provisions, et de nombre d'articles de manufacture américaine, des concessions importantes qui placent les États-Unis sur un pied particulièrement favorable relativement aux autres puissances, et presque de pair avec l'Espagne.

LES

Premiers Prévaricateurs

De l'ÉVÉNEMENT.

On dit que tous les tripioteurs qu'on tient en ce moment sur la sellette à Ottawa sont des québécois, le Globe en tire cette déduction que le vieux Québec est, et à toujours été un peu la patrie du boudage.

Merci du compliment! Nous le repons de toutes nos forces.

Sans doute, la vertu du désintéressement, ne fleurit pas plus ici qu'ailleurs, mais le Globe n'a nul besoin de se réfugier dans notre province pour y recueillir des actes de malversation.

COURRIER DE BERLIN

(De notre correspondant particulier)

L'influence politique en Suisse

Assassinat Mystérieux

Entre conseiller et reporter

L'ANGLETERRE et la CHINE

ACCIDENT AU CARDINAL GIBBONS

LES TROUBLES DU CHILI

La France à l'exposition de Chicago

EFFETS DE LA TRIPLE-ALLIANCE

L'escadre française à Portsmouth

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

L'INFLUENCE POLITIQUE EN SUISSE

(De notre correspondant particulier)

Paris, 3 août. — Nos bons amis les Suisses n'aiment pas qu'on s'occupe de leurs affaires intérieures, ce en quoi ils ont raison — mais ils ne se fâchent pas, il faut l'espérer, si on leur dit que le verdict qui vient d'être rendu par le jury zürichois est de nature à engager dans l'éternité tous ceux qui ont suivi d'un peu près les événements de la dernière année dans le canton de Tessin.

On se rappelle encore la cause de cette insurrection qui se termina, les faits le prouvent, par la victoire du parti libéral; mais le parti clérical se souleva, s'empara de Lugano, chassa le gouvernement et installa un gouvernement provisoire; il y a donc en un certain nombre de délits dévotionnels commis; car il ne paraît pas possible que la Constitution suisse, qui est une œuvre si précieuse, ait été violée.

Les jurés zürichois n'ont pas été de cet avis; ils ont acquitté tous les accusés en bloc; ils ont pas même voulu s'occuper du degré de culpabilité des uns ou des autres. Le seul qui ait été condamné, c'est un certain nombre de dévotionnels; mais ils ont été condamnés à l'indulgence, à l'indulgence, à l'indulgence.

On n'a pas de peine à se rendre compte que le parti libéral a été traité avec une extrême indulgence; mais il faut reconnaître que le parti clérical a été traité avec une extrême sévérité.

Bigot, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 300,000 livres de restitution.

Cadet, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 300,000 livres de restitution.

Estébe, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 600,000 livres de restitution.

Martel de Saint-Antoine, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 100,000 livres de restitution.

De Noyan, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 600,000 livres de restitution.

Ces neuf prévaricateurs furent de plus condamnés à être détenus au château de la Bastille jusqu'au paiement des restitutions.

Voilà, en raccourci, comment la justice française frappa les premiers tripioteurs de la colonie. Elle leur donna de la prison et les obligea à dégorger.

De nos jours, la punition n'est pas la même. Les concussionnaires et les dilapidateurs de fonds publics, du moment qu'ils relèvent de la politique, ont droit à une indulgence toute particulière. Ils ne sont punis que par la prison et la dégradation, et non par la dégradation et la prison.

Quant à la faire dégrader, il ne faut point y penser. La loi est muette ou sans sanction à cet égard. Le fait est que l'histoire contemporaine dans notre pays n'offre pas d'exemple de restitution de la part de ces vauriens qui ont vécu et se sont enrichis aux dépens de l'État. Il faut faire son deuil des deniers volés, trop heureux déjà si l'on a réussi à éloigner définitivement les dilapidateurs de l'objet de leurs convoitises.

M. Barthe, rédacteur de l'ÉLECTEUR, qui a été à Ottawa depuis les premiers jours de la session est retourné à Québec. M. Barthe s'est fait beaucoup d'amis parmi les journalistes parlementaires.

On annonce que le gouvernement anglais a fait savoir au Gouverneur Général qu'il ne s'opposait pas à l'importation de viande d'animaux des États-Unis abattus en Canada. Ceci assure l'entreprise de l'abattoir de Trois-Rivières.

COURRIER DE BERLIN

(De notre correspondant particulier)

L'influence politique en Suisse

Assassinat Mystérieux

Entre conseiller et reporter

L'ANGLETERRE et la CHINE

ACCIDENT AU CARDINAL GIBBONS

LES TROUBLES DU CHILI

La France à l'exposition de Chicago

EFFETS DE LA TRIPLE-ALLIANCE

L'escadre française à Portsmouth

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

L'INFLUENCE POLITIQUE EN SUISSE

(De notre correspondant particulier)

Paris, 3 août. — Nos bons amis les Suisses n'aiment pas qu'on s'occupe de leurs affaires intérieures, ce en quoi ils ont raison — mais ils ne se fâchent pas, il faut l'espérer, si on leur dit que le verdict qui vient d'être rendu par le jury zürichois est de nature à engager dans l'éternité tous ceux qui ont suivi d'un peu près les événements de la dernière année dans le canton de Tessin.

On se rappelle encore la cause de cette insurrection qui se termina, les faits le prouvent, par la victoire du parti libéral; mais le parti clérical se souleva, s'empara de Lugano, chassa le gouvernement et installa un gouvernement provisoire; il y a donc en un certain nombre de délits dévotionnels commis; car il ne paraît pas possible que la Constitution suisse, qui est une œuvre si précieuse, ait été violée.

Les jurés zürichois n'ont pas été de cet avis; ils ont acquitté tous les accusés en bloc; ils ont pas même voulu s'occuper du degré de culpabilité des uns ou des autres. Le seul qui ait été condamné, c'est un certain nombre de dévotionnels; mais ils ont été condamnés à l'indulgence, à l'indulgence, à l'indulgence.

On n'a pas de peine à se rendre compte que le parti libéral a été traité avec une extrême indulgence; mais il faut reconnaître que le parti clérical a été traité avec une extrême sévérité.

Bigot, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 300,000 livres de restitution.

Cadet, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 300,000 livres de restitution.

Estébe, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 600,000 livres de restitution.

Martel de Saint-Antoine, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 100,000 livres de restitution.

De Noyan, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 600,000 livres de restitution.

Ces neuf prévaricateurs furent de plus condamnés à être détenus au château de la Bastille jusqu'au paiement des restitutions.

Voilà, en raccourci, comment la justice française frappa les premiers tripioteurs de la colonie. Elle leur donna de la prison et les obligea à dégorger.

De nos jours, la punition n'est pas la même. Les concussionnaires et les dilapidateurs de fonds publics, du moment qu'ils relèvent de la politique, ont droit à une indulgence toute particulière. Ils ne sont punis que par la prison et la dégradation, et non par la dégradation et la prison.

Quant à la faire dégrader, il ne faut point y penser. La loi est muette ou sans sanction à cet égard. Le fait est que l'histoire contemporaine dans notre pays n'offre pas d'exemple de restitution de la part de ces vauriens qui ont vécu et se sont enrichis aux dépens de l'État. Il faut faire son deuil des deniers volés, trop heureux déjà si l'on a réussi à éloigner définitivement les dilapidateurs de l'objet de leurs convoitises.

M. Barthe, rédacteur de l'ÉLECTEUR, qui a été à Ottawa depuis les premiers jours de la session est retourné à Québec. M. Barthe s'est fait beaucoup d'amis parmi les journalistes parlementaires.

On annonce que le gouvernement anglais a fait savoir au Gouverneur Général qu'il ne s'opposait pas à l'importation de viande d'animaux des États-Unis abattus en Canada. Ceci assure l'entreprise de l'abattoir de Trois-Rivières.

LE CANADA LUNDI 3 AOUT 1891

(De notre correspondant particulier)

L'influence politique en Suisse

Assassinat Mystérieux

Entre conseiller et reporter

L'ANGLETERRE et la CHINE

ACCIDENT AU CARDINAL GIBBONS

LES TROUBLES DU CHILI

La France à l'exposition de Chicago

EFFETS DE LA TRIPLE-ALLIANCE

L'escadre française à Portsmouth

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

L'INFLUENCE POLITIQUE EN SUISSE

(De notre correspondant particulier)

Paris, 3 août. — Nos bons amis les Suisses n'aiment pas qu'on s'occupe de leurs affaires intérieures, ce en quoi ils ont raison — mais ils ne se fâchent pas, il faut l'espérer, si on leur dit que le verdict qui vient d'être rendu par le jury zürichois est de nature à engager dans l'éternité tous ceux qui ont suivi d'un peu près les événements de la dernière année dans le canton de Tessin.

On se rappelle encore la cause de cette insurrection qui se termina, les faits le prouvent, par la victoire du parti libéral; mais le parti clérical se souleva, s'empara de Lugano, chassa le gouvernement et installa un gouvernement provisoire; il y a donc en un certain nombre de délits dévotionnels commis; car il ne paraît pas possible que la Constitution suisse, qui est une œuvre si précieuse, ait été violée.

Les jurés zürichois n'ont pas été de cet avis; ils ont acquitté tous les accusés en bloc; ils ont pas même voulu s'occuper du degré de culpabilité des uns ou des autres. Le seul qui ait été condamné, c'est un certain nombre de dévotionnels; mais ils ont été condamnés à l'indulgence, à l'indulgence, à l'indulgence.

On n'a pas de peine à se rendre compte que le parti libéral a été traité avec une extrême indulgence; mais il faut reconnaître que le parti clérical a été traité avec une extrême sévérité.

Bigot, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 300,000 livres de restitution.

Cadet, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 300,000 livres de restitution.

Estébe, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 600,000 livres de restitution.

Martel de Saint-Antoine, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 100,000 livres de restitution.

De Noyan, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 600,000 livres de restitution.

Ces neuf prévaricateurs furent de plus condamnés à être détenus au château de la Bastille jusqu'au paiement des restitutions.

Voilà, en raccourci, comment la justice française frappa les premiers tripioteurs de la colonie. Elle leur donna de la prison et les obligea à dégorger.

De nos jours, la punition n'est pas la même. Les concussionnaires et les dilapidateurs de fonds publics, du moment qu'ils relèvent de la politique, ont droit à une indulgence toute particulière. Ils ne sont punis que par la prison et la dégradation, et non par la dégradation et la prison.

Quant à la faire dégrader, il ne faut point y penser. La loi est muette ou sans sanction à cet égard. Le fait est que l'histoire contemporaine dans notre pays n'offre pas d'exemple de restitution de la part de ces vauriens qui ont vécu et se sont enrichis aux dépens de l'État. Il faut faire son deuil des deniers volés, trop heureux déjà si l'on a réussi à éloigner définitivement les dilapidateurs de l'objet de leurs convoitises.

M. Barthe, rédacteur de l'ÉLECTEUR, qui a été à Ottawa depuis les premiers jours de la session est retourné à Québec. M. Barthe s'est fait beaucoup d'amis parmi les journalistes parlementaires.

On annonce que le gouvernement anglais a fait savoir au Gouverneur Général qu'il ne s'opposait pas à l'importation de viande d'animaux des États-Unis abattus en Canada. Ceci assure l'entreprise de l'abattoir de Trois-Rivières.

L'ESCADRE FRANÇAISE A PORTSMOUTH

(De notre correspondant particulier)

L'influence politique en Suisse

Assassinat Mystérieux

Entre conseiller et reporter

L'ANGLETERRE et la CHINE

ACCIDENT AU CARDINAL GIBBONS

LES TROUBLES DU CHILI

La France à l'exposition de Chicago

EFFETS DE LA TRIPLE-ALLIANCE

L'escadre française à Portsmouth

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

L'INFLUENCE POLITIQUE EN SUISSE

(De notre correspondant particulier)

Paris, 3 août. — Nos bons amis les Suisses n'aiment pas qu'on s'occupe de leurs affaires intérieures, ce en quoi ils ont raison — mais ils ne se fâchent pas, il faut l'espérer, si on leur dit que le verdict qui vient d'être rendu par le jury zürichois est de nature à engager dans l'éternité tous ceux qui ont suivi d'un peu près les événements de la dernière année dans le canton de Tessin.

On se rappelle encore la cause de cette insurrection qui se termina, les faits le prouvent, par la victoire du parti libéral; mais le parti clérical se souleva, s'empara de Lugano, chassa le gouvernement et installa un gouvernement provisoire; il y a donc en un certain nombre de délits dévotionnels commis; car il ne paraît pas possible que la Constitution suisse, qui est une œuvre si précieuse, ait été violée.

Les jurés zürichois n'ont pas été de cet avis; ils ont acquitté tous les accusés en bloc; ils ont pas même voulu s'occuper du degré de culpabilité des uns ou des autres. Le seul qui ait été condamné, c'est un certain nombre de dévotionnels; mais ils ont été condamnés à l'indulgence, à l'indulgence, à l'indulgence.

On n'a pas de peine à se rendre compte que le parti libéral a été traité avec une extrême indulgence; mais il faut reconnaître que le parti clérical a été traité avec une extrême sévérité.

Bigot, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 300,000 livres de restitution.

Cadet, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 300,000 livres de restitution.

Estébe, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 600,000 livres de restitution.

Martel de Saint-Antoine, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 100,000 livres de restitution.

De Noyan, condamné à être adonné en la chambre, 6 livres d'amende, 600,000 livres de restitution.

Ces neuf prévaricateurs furent de plus condamnés à être détenus au château de la Bastille jusqu'au paiement des restitutions.

Voilà, en raccourci, comment la justice française frappa les premiers tripioteurs de la colonie. Elle leur donna de la prison et les obligea à dégorger.

De nos jours, la punition n'est pas la même. Les concussionnaires et les dilapidateurs de fonds publics, du moment qu'ils relèvent de la politique, ont droit à une indulgence toute particulière. Ils ne sont punis que par la prison et la dégradation, et non par la dégradation et la prison.

Quant à la faire dégrader, il ne faut point y penser. La loi est muette ou sans sanction à cet égard. Le fait est que l'histoire contemporaine dans notre pays n'offre pas d'exemple de restitution de la part de ces vauriens qui ont vécu et se sont enrichis aux dépens de l'État. Il faut faire son deuil des deniers volés, trop heureux déjà si l'on a réussi à éloigner définitivement les dilapidateurs de l'objet de leurs convoitises.

M. Barthe, rédacteur de l'ÉLECTEUR, qui a été à Ottawa depuis les premiers jours de la session est retourné à Québec. M. Barthe s'est fait beaucoup d'amis parmi les journalistes parlementaires.

On annonce que le gouvernement anglais a fait savoir au Gouverneur Général qu'il ne s'opposait pas à l'importation de viande d'animaux des États-Unis abattus en Canada. Ceci assure l'entreprise de l'abattoir de Trois-Rivières.

HOSE 50 PIEDS \$6.00

HOSE 50 PIEDS \$6.50

HOSE 50 PIEDS \$8.00

HOSE 50 PIEDS \$10.00

Y compris les Accessoires et l'Arrosage.

Puisard à Glace, etc.

E. G. Laverdure

& CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM.

P.S. — Glaceries.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO.

97 Rue Rideau.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé Spécial à 25 cents; une petite consigne de thé de 25 cents.

(Continuation sur la troisième page)

LES MEILLEURES

Vues Photographiques

d'Ottawa peuvent être obtenues à

L'ELITE STUDIO

(Autrefois Pittway & Jarvis.)

117 Rue Sparks.

OTTAWA.

VENTE DE NOS

FONDS DE MAGASIN

—EN—

Bottines

—ET—

Souliers.

—CHEZ—

R. MASSON

102 Rue Sparks.

Mallet et Valois.

—MAISON DE—

THE IMPERIAL.

Thes Nouveaux,

Recettes de Mai,

Justement Arrive.

DEMANDEZ DES ECHANTILLONS.

3 livres de The Japon \$1.00.

5 livres à 40 cents pour - 1.00.